

Dossiers décidés jusqu'au 18/10/2024

Numéro de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse du projet	surface
-------------------	---------------	----------	-------------------	--------------------	-------------------	---------

Déclaration préalable - Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis

DP 013017 24 S0045	Monsieur Florian BOREL	Non opposition tacite (DP)	10/10/2024	Création d'un ponton de 4m de long et 1.60 m de large, buse diamètre 600. Le ponton sera créé afin de laisser la servitude de passage.	291 chemin du pigeonnier 13150 BOULBON	m ²
DP 013017 24 S0044	Monsieur BECCIU Jérémie COMMUNE DE BOULBON	Non opposition tacite (DP)	04/10/2024	Dalle béton 8 x 5 m autour de la buvette du stade municipal	LA LÔNE 13150 BOULBON	m ²
DP 013017 24 S0043	Monsieur FEDELLI KEVIN EDF ENR	Accord avec prescriptions	07/10/2024	Installation d'un générateur photovoltaïque sur le plan de la toiture parallèlement à la couverture, de couleur noire. Superficie des panneaux : 31 m2 La production sera auto consommée sur site.	28 chemin de la Lône 13150 BOULBON	m ²
DP 013017 24 S0042	Monsieur FLORIAN BOREL	Non opposition (DP)	26/09/2024	Nous souhaitons créer un garage d'une surface de 19,60 m2 accolé à la maison existante	291 Chemin du Pigeonnier 13150 BOULBON	19,60 m ²
PC 013017 24 S0008	Monsieur Mohamed EL OUJGLI	Accord avec prescriptions	08/10/2024	Création d'une maison mitoyenne sur deux façades, le rez de chaussée ne comporte que le garage et la cage d'escalier ainsi qu'une buanderie. Au premier étage l'espace de vie et nuit. Une piscine est associée au logement. Elle sera sécurisée.	5 chemin de la lône 13150 BOULBON	104,00 m ²

				La parcelle est située sur la commune de Boulbon et accessible depuis une servitude de passage. La parcelle est plate.		
PC 013017 24 S0007	Monsieur THOMAS HABOUZIT	Accord avec prescriptions	07/10/2024	Construction d'un bâtiment agricole (avec une couverture photovoltaïque) d'une emprise au sol de 1516 m2 et d'une surface de plancher de 0m2. Il servira de petite stabulation, stockage fourrage, stockage de matériels agricoles. Implantation de deux armoires techniques (type : totem) de 3,77 m2 à l'extérieur du bâtiment, ne créant pas de surface plancher taxable. Le volume général du bâtiment sera sobre et en harmonie avec l'environnement proche, grâce aux matériaux utilisés (PC-5). Les parcelles sur lesquelles sera implanté le projet, feront l'objet d'une division cadastrale par un géomètre expert après l'obtention du permis de construire. Cette nouvelle parcelle issue de la division cadastrale fera l'objet d'un bail réel conformément à la promesse de bail jointe à la demande de permis de construire.	SAINT ANTOINE 13150 BOULBON	m ²